



L'Union Nationale et les Unions Départementales des Associations Familiales sont une institution créée par la loi et inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'UDAF a quatre missions légales définies dans l'ordonnance du 3 mars 1945:

- REPRESENTER officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant régulièrement en France.
- DEFENDRE les intérêts familiaux, moraux et matériels de l'ensemble des familles.
- EXERCER devant toutes les juridictions l'action civile relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.
- GERER les services de nature familiale dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge.

Les UDAF sont pluralistes et indépendantes et partagent un objectif commun.

Promouvoir les intérêts des familles et aider les populations en difficulté.

L'UDAF des Ardennes s'appuie pour cela sur un réseau relationnel fort composé d'associations, d'institutions et de structures du département des Ardennes.

Ses trois pôles de compétences sont composés de professionnels qui partagent les valeurs de solidarité, de respect des personnes, de non discrimination et de tolérance. Cette intégrité et cette responsabilité professionnelle permettent d'accompagner et de soutenir les familles dans toutes leurs représentations et leur diversité.

Les Associations Familiales membres de l'UDAF 08



LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES



ASSOCIATION DES FAMILLES DE MONTCY NOTRE DAME

Association Familiale Intercommunale de Givet

Association Familiale des Quartiers La Houillère et Bosse d'Etion

Association Familiale du Plateau de Rocroi

Association Ouvrière des Mères et Pères de Familles
Nombreuses de Nouvion sur Meuse

Union Populaire d'Actions Familiales de Nouzonville

UDAF 08

38 boulevard George Poirier

CS 80064

08008 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

Téléphone: 03.24.57.64.42

Fax: 03.24.35.72.32 / 03.24.58.32.10

E-mail: udaf.institution@udaf08.fr



UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES ARDENNES



*Des services
au service des familles*

www.udaf08.com



Pôle Action Familiale

Aide aux Tuteurs Familiaux

Information et aide aux familles ayant la charge d'une mesure de protection ou souhaitant des conseils en vue de la future mise en place d'une mesure de protection

Point Info Famille (P.I.F.)

Information anonyme et gratuite sur les droits et démarches dans tous les domaines de la vie familiale

Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (P.A.E.J.)

Lieu d'accueil et d'écoute anonyme, confidentiel et gratuit des jeunes, de leurs parents et de leur famille où trouver du soutien (conflits familiaux, mal être, échec scolaire, conduites à risques, ruptures...)

Médaille de la Famille

Instruction des dossiers départementaux en vue d'une distinction honorifique destinée aux parents de familles nombreuses

Observatoire des Familles

Enquête départementale et étude de sujets en lien avec la vie des familles

Médiation familiale

Processus visant à comprendre les conflits ou les tensions au sein de la famille (parents, couple conjugal, parents/enfants, fratrie...) pour les dépasser et construire des solutions mutuellement acceptables



Pôle Accompagnement et Protection des Personnes

M.J.P.M. — Mesure Judiciaire de Protection des Majeurs

Ce service gère les mesures de protection des majeurs vulnérables ordonnées par la justice telles que la sauvegarde de justice, la curatelle (simple, renforcée ou aménagée) ou la tutelle

M.A.J. — Mesure d'Accompagnement Judiciaire

Accompagnement social et budgétaire dont l'objectif est de mener au rétablissement de l'autonomie de la personne

M.J.A.G.B.F. — Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

Accompagnement des familles suite à une décision de justice dans la gestion des prestations familiales

Administration Ad'Hoc

Délégation ponctuelle d'autorité par décision de justice sur un acte juridique défini



Pôle Logement et Accompagnement Social

Hébergement des 18/25 ans

Hébergement temporaire et suivi social lié à une formation

Maison Relais

Résidence sociale et accompagnement de personnes en grande difficulté

Intermédiation Locative

Dispositif destiné à favoriser l'accès au logement de familles en difficultés

AVDL — Accompagnement Vers et Dans le Logement

Dispositif d'accompagnement social pour le maintien ou l'accès au logement

M.A.S.P. — Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

Accompagnement global et aide à la gestion des prestations sociales

Conventionnement A.L.T. et A.L.T. Urgence

Allocation Logement Temporaire pour les situations d'urgence

Information et Soutien au Budget Familial (I.S.B.F.)

Dispositif ouvert à tous proposant des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés concernant la gestion du budget

Prévention des expulsions

Service gratuit ayant pour objectif le maintien et/ou l'accès dans un logement adapté et décent